

Visite de chantier. Un beau collège mais la carte scolaire coince

Le nouveau collège Hyacinthe Langlois sort peu à peu de terre. Vendredi, une visite du chantier était organisée par le Département, porteur du projet. On fait le point.

Sa première pierre avait été posée en septembre 2020 pour une ouverture prévue à la rentrée 2022. C'était sans compter les confinements, la crise sanitaire qui perdure et, par conséquent, les retards de travaux. Le nouveau collège Hyacinthe Langlois accueillera ses profs et ses élèves après les vacances de la Toussaint 2022. Un léger retard qui n'a pas entaché la satisfaction des élus face à l'évolution du chantier lors de sa visite vendredi matin.

Des qualités environnementales

S'il est encore difficile de s'imaginer les salles de classes, la cour de récréation et les espaces de vie, les visuels dévoilés prouvent la modernité du bâtiment pour lequel le Département - porteur du projet - n'a pas lésiné sur les qualités environnementales : isolation, panneaux photovoltaïques, récupérateurs d'eaux pluviales, leds et baies vitrées « **pour apporter un maximum de lumière naturelle et éviter la consommation de lumière artificielle** », précise Franck Leroux, directeur du service patrimoine et logistique au département de l'Eure.

800 élèves attendus

Le bâtiment comprendra une demi-pension, une salle d'activité polyvalente, un pôle vie scolaire, un pôle médico-social, un centre de documentation et d'information, trois logements de fonction, un plateau sportif et une piste d'athlétisme. La capacité d'accueil de ce nouvel établissement est de 800 élèves.

Pascal Lehongre (LR), le président du département de l'Eure, a lui, rappelé que la collectivité intervenait sur la construction du bâtiment pour un coût global de 18,2 millions d'euros mais aussi sur le fonctionnement avec « **une dotation de 100 000 euros par an et par collège, soit 5,6 millions d'euros à ajouter aux 500 agents qui travaillent dans les collèges** ». L'informatique est aussi pris en charge par le Département : « **Près d'un million d'euros sont investis pour équiper les collèges** ». Plus largement, le Département, dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement, a voté une enveloppe de 215 millions d'euros (175 millions à l'origine, augmentée pour reverdir les sites) dédiée à la reconstruction et à la rénovation des collèges de l'Eure.

Au nom de la mixité sociale

Le maire de Pont-de-l'Arche, Richard Jacquet (PS), a rappelé que le terrain de l'ancien stade Jacques-Havet sur lequel est construit le nouveau collège a été mis à disposition par la commune et s'est dit ravi de voir le projet avancer. En s'adressant au président du Département, le maire socialiste a émis quelques inquiétudes concernant la carte scolaire : « **D'ici, on voit les maisons des Damps, à quelques pas du collège. Certains enfants vont aller à 10 kilomètres de chez eux, faire trois quarts d'heure de car pour aller au collège. Il n'y a aucune logique de proximité** ». Pascal Lehongre a rappelé que différents critères étaient pris en compte pour élaborer la carte scolaire et notamment « la mixité sociale ».

Béatrice Cherry-Pellat



Richard Jacquet, maire de Pont-de-l'Arche, Pascal Lehongre, président du Département et Gaëtan Levitre, conseiller départemental, ont suivi la visite du chantier. (©La Dépêche de Louviers - BCP)